



Plan de
VERDISSEMENT
2025-2035

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente-directrice générale 3

MISE EN CONTEXTE

Le Port de Québec 5

Importance du verdissement 6

Les engagements du Port de Québec 7

Objectifs de verdissement 8

CARACTÉRISATION DU TERRITOIRE

État actuel 10

Besoins de la communauté 11

PROJETS DE VERDISSEMENT

Cible globale de verdissement 13

Cibles spécifiques de verdissement 14

PLANIFICATION

Méthodologie de priorisation 18

Calendrier des activités 19

Financement 19

Suivi 20

GESTION ET ENTRETIEN

Entretien de la végétation 22

Gestion des plantes exotiques envahissantes 22

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Relations avec les communautés 24

CONCLUSION

D'ici on voit loin 26





MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Port de Québec est bien plus qu'une plaque tournante du commerce maritime. C'est un territoire vivant, un voisin, un employeur, un acteur économique et social profondément enraciné dans sa communauté. Et c'est avec cette conscience que nous avons choisi d'aller plus loin.

Avec ce tout premier plan de verdissement 2025-2035, nous franchissons une étape majeure dans notre engagement pour un port plus durable, plus vert et plus humain.

Ce plan est né d'une volonté claire : répondre aux grands enjeux environnementaux de notre époque avec des actions concrètes et structurantes. Dans un contexte de changements climatiques, de perte de biodiversité et de pression accrue sur les milieux naturels, il ne suffit plus de limiter les impacts. Il faut régénérer, embellir, apaiser. Il faut penser autrement l'aménagement du territoire et c'est précisément ce que propose notre plan de verdissement.

Nous nous engageons à atteindre un objectif ambitieux : 30 % de canopée sur notre territoire non industriel d'ici 2035. Cette cible est en phase avec les meilleures pratiques en santé publique et en urbanisme durable. Elle reflète notre désir d'offrir des milieux de vie plus agréables, plus sains et plus résilients, autant pour les citoyens qui vivent aux abords du port que pour les employés et les visiteurs qui le fréquentent chaque jour.

Cette démarche s'inscrit aussi en cohérence avec les recommandations de la Direction de santé publique. En augmentant la couverture végétale et en misant sur des aménagements qui favorisent une meilleure qualité de l'air, nous contribuons à répondre aux préoccupations soulevées dans les dernières années, tout en offrant un environnement plus sain à celles et ceux qui vivent, travaillent et évoluent autour du port.

Ce plan, nous l'avons bâti avec rigueur, mais aussi avec cœur. Il s'appuie sur des données scientifiques, des consultations citoyennes et la collaboration d'organismes engagés comme l'Association forestière des deux rives (AF2R), le Collectif Canopée, le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) et bien d'autres. Il reflète notre conviction que le verdissement est un projet collectif, porteur de retombées concrètes pour la qualité de vie et la cohésion sociale.

Les actions prévues sont nombreuses : plantation d'arbres, projets d'embellissement, initiatives d'agriculture urbaine, verdissement des infrastructures, déminéralisation des surfaces, partenariats communautaires et plus encore. Toutes visent à transformer notre territoire et à insuffler un nouveau souffle à notre manière de cohabiter avec la nature.

Ce plan n'est pas une fin en soi, mais le début d'un processus évolutif. Nous avons prévu des mécanismes

de suivi, de reddition de compte et de mise à jour afin qu'il reste vivant, pertinent et aligné sur les aspirations des gens et l'évolution de nos réalités.

En tant que présidente-directrice générale du Port de Québec, je suis fière de porter ce changement avec toute notre équipe. Surtout, je suis enthousiaste de le faire avec vous, car c'est en rassemblant les expertises, les idées, les énergies et les espoirs que nous réussirons à créer un port exemplaire, à la fois moteur économique et catalyseur environnemental.

Notre vision est claire : être un port reconnu pour sa gestion responsable du territoire, le respect de l'environnement et la protection de la biodiversité. Un port qui fait le pont entre performance et responsabilité.

Olga Farman
Présidente-directrice générale



MISE EN CONTEXTE

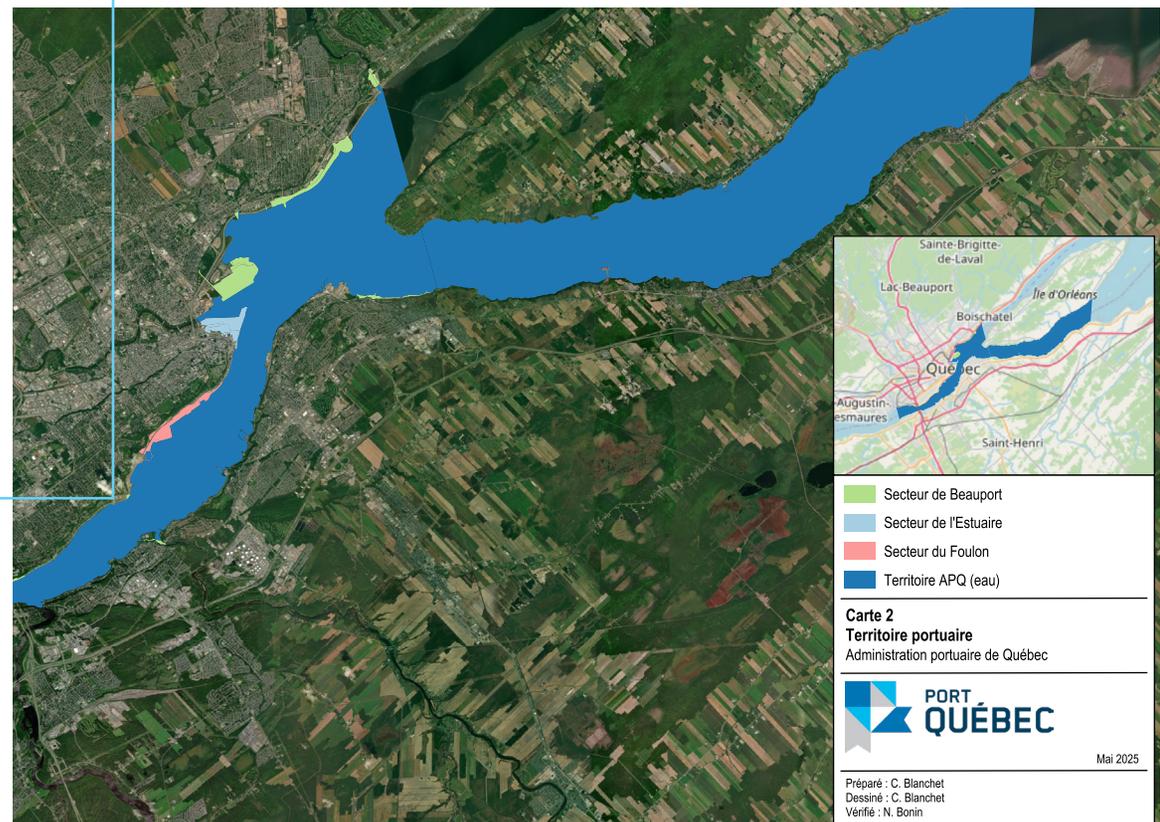


LE PORT DE QUÉBEC

Le territoire portuaire occupe une superficie de 325 ha en milieu terrestre, tandis que le territoire en eau administré par le Port de Québec s'étend sur près de 10 000 ha. Les activités industrielles et récréotouristiques se déroulent principalement dans trois secteurs différents, soit le secteur de Beauport, le secteur de l'Estuaire et le secteur de l'anse au Foulon (figure 1).

Le port de Québec est une véritable porte d'entrée continentale pour le commerce à l'international. Il permet d'entretenir des relations commerciales avec 50 pays et de manutentionner près de 30 millions de tonnes de marchandises à chaque année. De plus, une trentaine de bateaux de croisières s'arrêtent au port de Québec à chaque année et de nombreuses activités récréotouristiques sont également offertes sur le territoire portuaire, telles que la baignade, des spectacles, des activités sportives et de la restauration.

Figure 1 Territoire du Port de Québec



IMPORTANCE DU VERDISSEMENT

Dans le contexte actuel où les impacts des changements climatiques se font de plus en plus ressentir (vagues de chaleur, événements climatiques extrêmes, inondations, perte de biodiversité, etc.), il est primordial de prendre action et d'aménager le territoire de façon durable. Il n'est plus à démontrer que le verdissement est une mesure efficace d'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain et offre de nombreux bénéfices pour l'environnement et la santé de la population, tels que :

- ✓ La réduction des polluants dans l'air;
- ✓ La réduction du bruit;
- ✓ La séquestration du carbone;
- ✓ La diminution des risques de surverses (gestion des eaux de ruissellement);
- ✓ La réduction des îlots de chaleur;
- ✓ L'augmentation de la biodiversité;
- ✓ L'ajout de lieux de socialisation pour la population;
- ✓ La diminution de certaines maladies chroniques.

Selon de nombreuses études¹, un verdissement urbain optimal qui viserait de 30 à 40 % de canopée, plutôt que les 10 à 20 % actuels des quartiers centraux de nos villes, pourrait diminuer d'environ 39 % la prévalence du stress et de 40 % le risque d'embonpoint ou d'obésité². De par son emplacement, le Port de Québec est un acteur primordial dans le verdissement urbain et c'est pourquoi il souhaite contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens.

D'ailleurs, afin d'offrir un accès équitable à la forêt urbaine, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) propose les recommandations suivantes³ :

- ✓ Voir trois arbres de sa fenêtre;
- ✓ Avoir un couvert forestier de 30% dans son quartier;
- ✓ Se trouver à moins de 300 mètres d'un parc ou d'un espace vert.

¹ Green spaces and mortality: a systematic review and meta-analysis of cohort studies. Rojas-Rueda, David et al. *The Lancet Planetary Health*, Volume 3, Issue 11, e469 - e47. Green spaces and mortality: a systematic review and meta-analysis of cohort studies - The Lancet Planetary Health

³ The 3-30-300 Rule for Urban Forestry and Greener Cities. Konijnendijk, Cecil. *Biophilic Cities Journal*, Vol. 4, no. 2. https://static1.squarespace.com/static/5bb32d6e66669016a6af7e2/t/6101ce2b17dc51553827d644/1627508274716/330300+Rule+Preprint_7-29-21.pdf

² Des médecins se mobilisent pour le verdissement urbain. *Le Devoir*, 23 novembre 2019. Des médecins se mobilisent pour le verdissement urbain | Le Devoir





LES ENGAGEMENTS DU PORT DE QUÉBEC

Afin de rendre son territoire plus durable, le Port de Québec a pris de nombreux engagements en verdissement sur son territoire en lien avec sa Vision 2035.

Plusieurs engagements ont d'ailleurs été pris auprès du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou (CICEL) dans son plus récent plan d'action et qui consistent à rencontrer les ambitions annuelles définies dans ce plan de verdissement. Ce comité a été créé en 2013 par le directeur régional de santé publique à la suite des préoccupations en lien avec la qualité de l'air dans Limoilou.

De plus, l'APQ a publiquement exprimé son engagement à mettre en place des actions claires visant à répondre aux recommandations des rapports d'experts en qualité de l'air qui concernent en tout ou partiellement le Port de Québec (MEMS, 2023; GTCA, 2023). Comme une partie des recommandations formulées par les experts concernent directement le verdissement, les orientations proposées dans le présent document deviennent des leviers afin de faire une réelle différence dans l'amélioration de la qualité de l'air ambiante dans le secteur.

Dans son Plan stratégique 2022-2025, le Port de Québec s'est, entre autres, donné comme orientation stratégique de « participer activement à la transition énergétique, à la lutte aux changements climatiques et à l'amélioration de la qualité de l'air » et comme priorité de « verdir et embellir le territoire portuaire » en plus de « placer la culture ESG au cœur des opérations de l'APQ ».

Le Port de Québec s'est d'ailleurs doté d'un Plan d'action ESGDD (environnement, social, gouvernance et développement durable) 2024-2028 qui présente les principales actions prioritaires qui sont ressorties de consultations avec différentes parties prenantes. Ces actions visent, entre autres, à assurer une saine gestion environnementale du territoire et à adopter un plan de verdissement intégré et cohérent avec les ambitions de la communauté.

Finalement, le Port de Québec souhaite devenir une référence en matière d'engagement communautaire. Un fonds annuel dédié aux initiatives citoyennes a d'ailleurs été mis en place afin d'encourager les projets communautaires, dont, entre autres, les projets de verdissement dans la ville de Québec.

Vision 2035 de l'APQ

Être un Port reconnu par les citoyens pour sa gestion responsable du territoire, le respect de l'environnement et la protection de la biodiversité, tout en se positionnant comme un chef de file mondial dans la concrétisation de chaînes d'approvisionnement durables au service d'une économie plus résiliente.



OBJECTIFS DE VERDISSEMENT

Les actions en verdissement mises en place par le Port de Québec ont pour objectifs de :



Faire du Port un leader industriel dans le verdissement à Québec



Favoriser la cohabitation Ville-Port-Citoyens



Favoriser la bonification des services écosystémiques dans les projets de verdissement



Agir sur la qualité de l'air



Embellir le territoire et contribuer au bien-être au travail des employés et des partenaires portuaires

CARACTÉRISATION DU TERRITOIRE



ÉTAT ACTUEL

En vue de réaliser des choix éclairés pour orienter les efforts de verdissement futurs, un inventaire exhaustif des arbres présents sur le territoire portuaire a été réalisé par le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO). En plus de cet inventaire, une quantification des services écosystémiques rendus par ces arbres a également été réalisée afin de permettre de mieux comprendre les effets positifs de la présence de la végétation sur le territoire portuaire.

Une analyse rigoureuse effectuée sur les données brutes du CERFO a permis de déterminer que 18 % du territoire portuaire est recouvert de végétation, dont 3 % est constitué de végétation haute (plus de 2 m). De plus, ces données ont permis de cibler les zones plus fortement touchées par les îlots de chaleur et de mesurer la séquestration du carbone ainsi que la captation des eaux de ruissellement et des polluants atmosphériques rendue par les arbres (tableau 1). Par exemple, depuis leur plantation, les arbres présents sur le territoire portuaire auraient capté plus de 250 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de ce que peuvent émettre environ 200 voitures en une seule année.

Ces informations permettront de mieux orienter les actions prioritaires à prendre en termes de verdissement sur le territoire portuaire et d'avoir une meilleure idée de ce que pourra représenter le verdissement d'ici 20 ans.

Tableau 1 Services écosystémiques fournis par les arbres du Port de Québec : portrait actuel (2024) et projeté dans 20 ans (en 2044)

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES	PORTRAIT ACTUEL DE L'ENSEMBLE DES ARBRES (2024)	EFFET ADDITIONNEL DES JEUNES ARBRES : PROJECTIONS D'ICI 20 ANS (2044)		
		PLANTÉS	NATURELS	TOTAL
STOCKAGE DE CARBONE - T	252,13	75,71	36,52	+112,23
CAPTATION DE POLLUANTS - KG/AN	143,73	48,25	26,45	+74,70
RÉDUCTION DU RUISSELLEMENT - M ³ /AN	750,70	241,20	99,60	+340,80

BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

Depuis quelques années, le Port de Québec invite fréquemment les citoyens à venir s'exprimer et échanger sur différents sujets afin de connaître leurs besoins, leurs idées et leurs inquiétudes. L'importance accordée à la végétalisation a été notée dans de nombreuses rencontres et les citoyens sont unanimes : ils souhaitent verdir davantage le territoire en ajoutant des végétaux aux installations industrielles et aux espaces de stationnement, en aménageant des jardins communautaires et en favorisant les espaces pour les pollinisateurs. De plus, la communauté souhaite être impliquée en amont dans les projets et souhaite participer aux activités de verdissement (par exemple : activité de plantation d'arbres).



An aerial photograph of a city harbor, likely Montreal, showing a mix of industrial buildings, a marina with many boats, and a city skyline in the background. A large blue geometric overlay is positioned on the left side of the image, containing the text 'PROJETS DE VERDISSEMENT' in white, bold, sans-serif capital letters. The overlay consists of several overlapping blue shapes, including a large rectangle and a smaller triangle pointing towards the top right.

PROJETS DE VERDISSEMENT

CIBLE GLOBALE DE VERDISSEMENT

Le Port de Québec s'est donné plusieurs cibles de verdissement afin de répondre aux engagements pris envers le CICEL, mais également afin d'assurer un fort leadership en matière de verdissement tout en misant sur les services écosystémiques rendus par la végétation et la mise en valeur de la biodiversité.

Tel que décrit précédemment, l'INSPQ recommande d'avoir un couvert forestier de 30% dans un quartier afin d'en retirer des bénéfices sur la santé, d'où la cible de 30% de canopée que se fixe le Port de Québec. L'atteinte de cette cible globale se fera à l'aide des cibles spécifiques.

Atteindre **30% DE VÉGÉTATION HAUTE** (canopée) sur le territoire portuaire non-industriel d'ici 2035



CIBLES SPÉCIFIQUES DE VERDISSEMENT

MENER À TERME 3 PROJETS PHARES

Les projets phares sont des projets à grand déploiement, rassembleurs, innovateurs et qui favorisent la recherche et le développement en verdissement. Ils visent à mettre en valeur le territoire portuaire et à bonifier significativement les services écosystémiques.

Quelques projets phares sont déjà en cours de réalisation ou sont prévus être réalisés au cours des prochaines années (parc boisé, mur écran végétalisé, etc.). Bien que complexes sur les plans technique et financier, ils demeurent critiques afin d'atteindre la cible de 30% de canopée sur le territoire portuaire non-industriel. Ils permettent non seulement de rencontrer plusieurs objectifs spécifiques à la fois, mais permettent également une plantation massive bonifiant la végétation haute de façon importante au sein d'un secteur donné.



RÉALISER 2 PROJETS D'EMBELLISSEMENT PAR ANNÉE

Les projets d'embellissement visent à créer de nouveaux aménagements verts ou à améliorer les aménagements déjà en place par la plantation de végétaux ainsi que l'installation de mobilier extérieur et d'œuvres d'art pour attirer les passants.

Par ces actions, le Port vise non seulement à rendre plus esthétiques certaines installations, mais il souhaite aussi offrir un milieu de travail et de vie plus agréable pour les travailleurs sur le territoire portuaire, et également pour les citoyens profitant des espaces récréotouristiques et les touristes qui sont de passage. Les tendances artistiques et modernes d'à travers le monde pourront inspirer les prochaines actions en ce sens.

À travers les œuvres et aménagements architecturaux de grande ou plus petite envergure, le Port cherchera à favoriser des partenariats avec des artistes locaux.

RÉALISER AU MOINS UN PROJET DE DÉMINÉRALISATION PAR ANNÉE

Les actions de déminéralisation visent plus spécifiquement à réduire les superficies asphaltées, notamment les surfaces pavées non-essentiellles et les cases de stationnement lorsque possible, pour les remplacer par des surfaces perméables (noues végétalisées ou aménagements verts par exemple). Elles visent aussi à choisir des solutions plus écologiques que l'asphalte (par exemple : pavé alvéolé) dans les nouveaux projets ou les projets de réfection d'infrastructures.

Ces actions pourront être prises afin de corriger certaines situations lorsqu'opportun, sinon elles viseront à bonifier les futurs projets réalisés sur le territoire portuaire. Bien que l'APQ vise à réduire significativement les superficies asphaltées et à bonifier les services écosystémiques, ces projets de déminéralisation seront déployés selon les ressources disponibles dans le cadre des opérations portuaires ou des projets à venir. Ils devront être justifiables dans la priorisation budgétaire d'une administration portuaire et imposer le moins de contraintes possibles en termes d'entretien et de sécurité.



RÉALISER AU MOINS 3 PROJETS DE VERDISSEMENT DES INFRASTRUCTURES

Le verdissement des infrastructures, c'est-à-dire la mise en place de murs végétalisés, de toits verts ou de clôtures végétalisées, permet de réduire les impacts des îlots de chaleur, de mieux gérer les eaux de ruissellement et de capter plus efficacement les poussières et la pollution dans l'air. Les opportunités de projets de plus grande ampleur comme les toits verts et les murs végétalisés devront être étudiées en collaboration avec le service d'ingénierie du Port de Québec.



RÉALISER AU MOINS 2 PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE

Les projets en agriculture urbaine visent à valoriser l'engagement du Port envers la communauté et l'environnement ainsi qu'à créer un sentiment d'appartenance. Certains projets de plus grande envergure pourraient également être réalisés en collaboration avec des organismes communautaires et les récoltes pourraient être distribuées dans des banques alimentaires locales.



METTRE EN PLACE 2 PROJETS DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La gestion différenciée consiste à maintenir et promouvoir la biodiversité dans les espaces verts. La méthode conventionnelle des espaces verts consiste à tondre le gazon de façon systématique et uniforme, ce qui appauvrit la diversité d'espèces et occasionne par le fait même des coûts d'entretien élevés. La gestion différenciée s'effectue en réduisant la fréquence des tontes et des surfaces à entretenir, ce qui permet de diminuer les coûts d'entretien. De plus, en ciblant des périodes clés pour la tonte (par exemple, en évitant de tondre dès le mois de mai ou en effectuant une seule tonte au mois d'octobre), cela permet de favoriser grandement la biodiversité. La gestion différenciée doit être effectuée en collaboration avec le service d'Entretien du Port de Québec.



RÉALISER AU MOINS 2 PROJETS INNOVANTS EN VERDISSEMENT

Les projets innovants en verdissement visent à « tester » de nouvelles technologies afin d'embellir et de verdir le territoire portuaire. L'objectif principal des projets innovants est de collaborer avec des startups, des organismes locaux ou même des partenaires portuaires afin que le Port de Québec devienne un laboratoire à ciel ouvert.

CONTRIBUER À AU MOINS 5 PROJETS DE VERDISSEMENT HORS DU TERRITOIRE PORTUAIRE

En appuyant des projets de verdissement à l'extérieur de son territoire, le Port souhaite démontrer sa volonté de s'engager auprès de la communauté en matière de protection de la biodiversité et d'amélioration de la qualité de l'air tout en ayant un impact positif sur le verdissement urbain. L'intention est notamment de travailler avec des acteurs locaux qui ont à cœur la mise en valeur de leur quartier et qui souhaitent favoriser une saine qualité de vie pour les résidents.

Pour l'APQ, qui ne peut pas œuvrer aussi librement à l'extérieur du territoire qu'à l'intérieur de ses limites de propriétés, il s'agit d'une façon d'exercer un certain leadership environnemental et de favoriser une mouvance des parties prenantes du secteur pour créer un environnement plus sain.



PLANIFICATION



MÉTHODOLOGIE DE PRIORISATION

ÉTAPE 1	CARTOGRAPHIER LES OPPORTUNITÉS DE VERDISSEMENT
ÉTAPE 2	PRIORISER LES OPPORTUNITÉS DE VERDISSEMENT VIA LA GRILLE D'ANALYSE MULTICRITÈRES
ÉTAPE 3	INTÉGRER LES OPPORTUNITÉS DE VERDISSEMENT PRIORITAIRES AUX BUDGETS

Un des principaux buts de ce plan de verdissement intégré sur le territoire portuaire est de permettre une meilleure prévisibilité et une saine planification des opportunités de verdissement. Il vise à intégrer des projets de verdissement dans la planification annuelle et budgétaire du Port de Québec, en plus de favoriser une plus grande participation des parties prenantes sur le territoire.

Pour y parvenir, la première étape consiste à cartographier les opportunités de verdissement potentielles sur le territoire portuaire à l'aide de visites terrain et d'outils géomatiques (voir figure 2; cette carte évoluera constamment en fonction des différents projets industriels réalisés sur le territoire portuaire). Il est également primordial de consulter les partenaires portuaires et d'effectuer des consultations à l'interne afin de s'assurer que les opportunités de verdissement sont réalistes. De plus, pour les projets à déploiement communautaire, un suivi avec les tables citoyennes pourra être réalisé en amont des projets pour aller chercher les suggestions et les préoccupations des citoyen(ne)s.

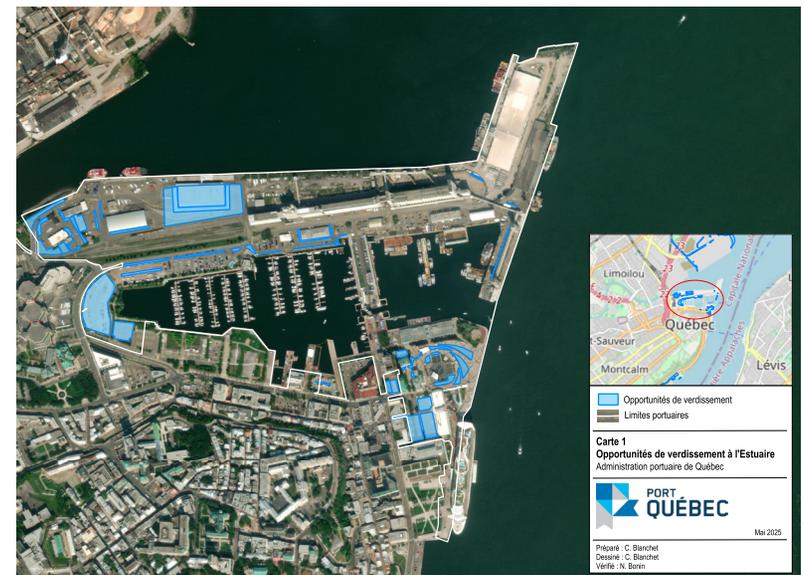
La deuxième étape consiste à évaluer chaque opportunité de verdissement potentielle à l'aide d'une grille d'analyse multicritères suivie de requêtes cartographiques.

Cela permet de prioriser les projets de verdissement et les opportunités de verdissement peuvent donc être réévaluées chaque année si des changements opérationnels ou autres sont rapportés. Les indices de priorisation utilisés pour effectuer l'analyse comprennent, entre autres :

- > Les services écosystémiques;
- > Les contraintes opérationnelles;
- > Les coûts;
- > Les relations avec les communautés;
- > Le bien-être employés/partenaires portuaires.

Finalement, les opportunités de verdissement potentielles obtenant un pointage plus élevé seront intégrées dans les budgets de l'année suivante ou réalisées en priorité dans l'année courante si les budgets le permettent. Cette planification en amont permet de mettre à profit les partenaires portuaires sur le territoire portuaire, ainsi que les parties prenantes impliquées dans le verdissement de la région. Elle offre également davantage de temps pour assurer un montage financier réaliste des projets, faisant notamment appel à des sources de financement au besoin.

Figure 2 Exemple d'opportunités de verdissement potentielles dans le secteur de l'Estuaire





CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Afin de planifier les activités de verdissement chaque année, un calendrier de verdissement annuel sera préparé en fonction de la méthodologie de priorisation présentée plus haut et du budget en verdissement disponible. Ce calendrier présentera les informations suivantes pour chaque projet :

- > Catégorie de projet (embellissement, déminéralisation, projet phare, etc.)
- > Nom du projet
- > Date de début
- > Date de fin projetée
- > Budget alloué

FINANCEMENT

Le financement des projets de verdissement au Port de Québec peut s'effectuer de plusieurs façons. Tout d'abord, un financement récurrent de l'Administration portuaire de Québec (APQ) est prévu à chaque année pour le verdissement. De plus, certains projets majeurs réalisés sur le territoire portuaire devront prévoir un certain montant alloué au verdissement dans les projets capitalisables. En collaboration avec les partenaires portuaires, le Processus d'évaluation et d'atténuation des impacts (PEAI) pourra être utilisé afin d'intégrer le verdissement dans les projets et ainsi favoriser un milieu de vie agréable pour tous les travailleurs du territoire portuaire. Des montages financiers spéciaux peuvent également être prévus pour certains projets de verdissement spécifiques (ex. : projets phares) et la récupération de sols compatibles pourra être intégrée aux projets, lorsque possible, dans une approche de valorisation des sols. Finalement, il existe de plus en plus de programmes de subvention pour les projets en verdissement et pour lesquels le Port de Québec peut être admissible ou via les partenaires communautaires avec lesquels le Port collabore régulièrement ou avec lesquels il pourrait créer des liens.

**% DU BUDGET
TOTAL DE L'APQ**

PEAI

**MONTAGES
FINANCIERS SPÉCIAUX**

SUBVENTIONS

SUIVI

Afin de s'assurer que les projets de verdissement répondent aux objectifs, une reddition de compte sera faite par l'entremise du rapport annuel de l'APQ. Cette reddition de compte servira à documenter les projets de verdissement et une fiche récapitulative pourra être créée pour chaque projet avec les informations suivantes : explication du projet, coûts, retombées, photos avant-après, etc. De plus, un bilan final sera présenté en 2035 afin de compiler tous les projets de verdissement réalisés au cours des 10 dernières années.

Une mise à jour du plan de verdissement sera effectuée après 5 ans afin d'ajuster les cibles si jamais elles étaient déjà presque atteintes ou si elles étaient trop élevées. Un bilan de mi-parcours des projets de verdissement sera également ajouté au plan de verdissement afin de documenter les efforts de verdissement à l'aide d'image et de données concrètes.



GESTION ET ENTRETIEN





ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

Le département de l'Environnement assurera la gestion des projets de verdissement et impliquera les autres départements lorsque nécessaire (l'Ingénierie pour le verdissement des infrastructures par exemple ou l'Entretien pour la gestion différenciée des espaces verts). De plus, afin de faciliter l'entretien et d'assurer le succès des différents projets de verdissement, il est important de sélectionner des espèces végétales nécessitant peu d'entretien (peu d'arrosage, pas d'hivernage nécessaire, espèces vivaces, etc.). Toutefois, afin de s'assurer de la survie des plantations, il est important d'effectuer un suivi des plantations et un arrosage régulier durant les deux premières années suivant la plantation. Ceci doit être compris dans les contrats avec les organismes responsables d'effectuer les plantations, lorsque possible.

GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Afin de s'assurer que les efforts de verdissement sur le territoire portuaire soient durables, il est important d'effectuer un suivi des espèces exotiques envahissantes afin d'éviter qu'elles se propagent et nuisent aux espèces indigènes. Afin de limiter la progression de l'agrile du frêne, tous les frênes sur le territoire portuaire ont été inventoriés. Ils sont graduellement abattus et remplacés par d'autres espèces plus résistantes. De plus, un plan de contrôle des plantes exotiques envahissantes (PEE) a été mis en place afin de contrôler les populations de roseau commun, de renouée du Japon et de nerprun à la baie de Beauport. L'objectif est de mettre en place un plan de contrôle des PEE à l'échelle du territoire portuaire qui sera étroitement lié au Plan de verdissement. Ce prochain livrable, complémentaire au Plan de verdissement, sera complété et publié d'ici la saison estivale 2026.

La gestion des PEE sera assurée par des organismes locaux en environnement afin de trouver des méthodes de contrôle plus respectueuses de l'environnement (bâchage, arrachage manuel, etc.).

A group of people are seated around a light-colored wooden table in what appears to be a meeting or workshop. In the foreground, a woman with long dark hair is seen from the back, wearing a dark jacket. To her right, a woman with blonde hair is looking towards the center of the table. In the background, a man in a blue zip-up jacket is also looking towards the center. The table is cluttered with papers, pens, and sticky notes. A large, semi-transparent blue rectangle is overlaid on the left side of the image, containing white text. The overall atmosphere is professional and collaborative.

**COMMUNICATION
ET
SENSIBILISATION**

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

Afin de garder la communauté informée des projets de verdissement sur le territoire portuaire, des publications pourront être faites sur les réseaux sociaux du Port en amont des projets, s'il est pertinent d'y impliquer la communauté, ainsi que lorsque les projets sont terminés. Des images avant-pendant-après seront prises lors de la réalisation des projets de verdissement afin d'en faire la promotion et de les rendre visibles au grand public.

De plus, l'APQ souhaitera mettre à profit certains comités (par ex. : le comité de cohabitation Port-Communauté [CCPC]) ou les tables citoyennes afin de valider des propositions de verdissement et de réfléchir collectivement aux projets prioritaires. Certains efforts de verdissement seront notamment définis au travers du processus d'évaluation des projets de construction sur le territoire portuaire, faisant ainsi intervenir une multitude de parties prenantes.

Des activités de sensibilisation visant à éduquer la communauté sur l'importance du verdissement et de la biodiversité pourront également être réalisées en partenariat avec certains organismes communautaires qui offrent ce service. Comme par exemple, des activités de plantation qui rassemblent la communauté, les employés et les partenaires portuaires du Port ou des activités d'animation sur l'agriculture urbaine, les pollinisateurs, l'entretien des jardins, etc. Des panneaux d'affichage informatifs pourront également être installés à des endroits stratégiques, tel que près des jardins urbains, des zones de gestion différenciées et de certains projets d'embellissement accessibles au public.

COMMUNICATION RÉSEAUX
SOCIAUX (FACEBOOK,
LINKEDIN, INSTAGRAM)

ATELIERS DE CONSULTATION
ET DE COCRÉATION

ACTIVITÉS PARTICIPATIVES
(PLANTATION, ANIMATION, ETC.)

AFFICHAGE (PANNEAUX
D'INFORMATION)





CONCLUSION

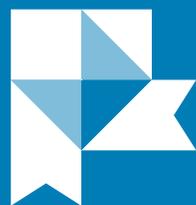


D'ICI ON VOIT LOIN

Le Port de Québec souhaite devenir un leader industriel dans le verdissement à Québec et désire trouver des manières innovantes de verdir son territoire en misant sur les services écosystémiques rendus par la végétation. Ce Plan de verdissement 2025-2035 est une première étape vers une saine planification des projets de verdissement à long terme, mais aussi vers une méthode plus structurée afin d'identifier le plus d'opportunités possibles visant à mettre en valeur le territoire portuaire. Par ses actions de verdissement, le Port de Québec souhaite également favoriser la cohabitation Ville-Port-Citoyens et agir sur la qualité de l'air. De plus, le verdissement du territoire répond à la volonté du Port d'être un employeur de choix en contribuant au bien-être au travail de ses employés et de ses partenaires portuaires.

Dans un but d'amélioration continue, le Port s'engage à mettre à jour régulièrement son Plan de verdissement en fonction des différentes opérations qui ont lieu sur son territoire et de revoir ses cibles de verdissement dans 5 ans, au besoin, afin de s'assurer de mettre en place le maximum d'actions de verdissement possibles.

Comme il s'agit du tout premier plan de verdissement pour le Port de Québec, des essais-erreurs et de nombreuses mises à jour devront être faits au cours des 10 prochaines années. Le Port pourra bénéficier de ces nombreux apprentissages pour son prochain Plan de verdissement et aura tracé la voie du verdissement dans le secteur industriel à Québec.



PORT
QUÉBEC

▼ D'ICI, ON VOIT LOIN
FROM HERE, WE SEE FAR AHEAD

Contact

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC

150, rue Dalhousie

Québec, QC G1K 4C4

info@portquebec.ca

www.portquebec.ca